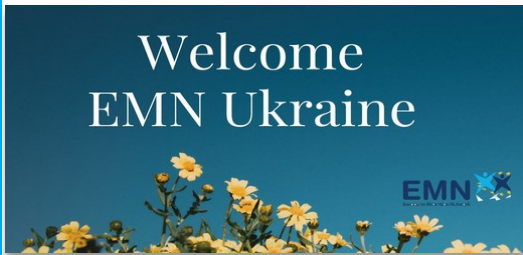


# EMNNews

N°03/2022

Nous avons le plaisir de vous présenter le bulletin d'information le plus récent du Point de contact national du Luxembourg au sein du European Migration Network (EMN Luxembourg). L'EMNNews met à votre disposition les publications les plus récentes issues des recherches menées par notre équipe ainsi que par nos homologues européens.

## WELCOME UKRAINE



Le mardi 2 août, le Service national des migrations d'Ukraine et la Commission européenne ont signé l'arrangement administratif établissant la coopération au sein du European Migration Network.

La signature a eu lieu à Kyiv lors de la visite officielle de la commissaire aux affaires intérieures Ylva Johansson auprès des autorités ukrainiennes.

## SAVE THE DATE

Nous avons le plaisir de vous inviter à réserver la date pour le **EMN Youth Day**

The European Migration Network (EMN) Luxembourg est heureux d'annoncer sa participation au EMN Youth Day qui aura lieu le **16 novembre 2022 à l'Université du Luxembourg, Esch-Belval.**

Le European Migration Network organise cet événement hybride qui a pour but de rassembler des jeunes à travers toute l'Europe. L'objectif est de collecter les différentes réflexions possibles sur la manière dont la jeunesse peut améliorer son implication dans la politique et les récits migratoires. Par le biais d'un échange, nous verrons comment élaborer des stratégies de migration inclusives pour les jeunes.

L'évènement aura lieu le 16 novembre 2022, 9:00- 15:00 à l'Université du Luxembourg, Esch-Belval.

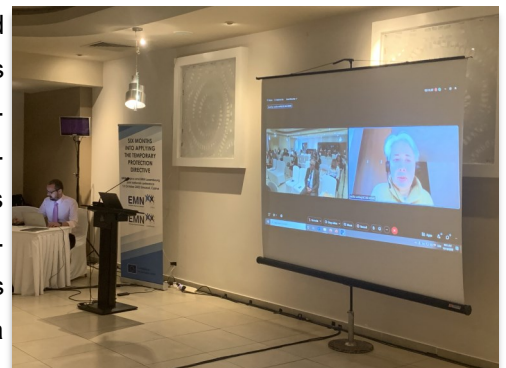
Vous trouverez plus d'informations sur <https://emnluxembourg.uni.lu/emn-youth-day/>

## DERNIERS ÉVÈNEMENTS

### Six months into applying the Temporary Protection Directive

L'EMN Luxembourg, en collaboration avec l'EMN Chypre, a accueilli le jeudi 13 octobre, la conférence annuelle 2022.

La conférence a compté quatre tables rondes de discussion, tout d'abord sur la réponse institutionnelle de l'UE à l'invasion russe de l'Ukraine, puis sur les expériences des États frontaliers de l'Ukraine concernant l'application de la directive relative à la protection temporaire, ensuite sur les expériences des États qui ne bordent pas immédiatement l'Ukraine avec des mouvements secondaires lors de l'application de la directive sur la protection temporaire, et pour finir sur d'autres formes de protections nationales hors de la directive de protection temporaire (présenté par la Norvège, la Moldavie, et la Géorgie).



L'enregistrement de la conférence est disponible via [notre site web](#) sur lequel vous trouverez également plus d'informations.

## DERNIERS ÉVÈNEMENTS

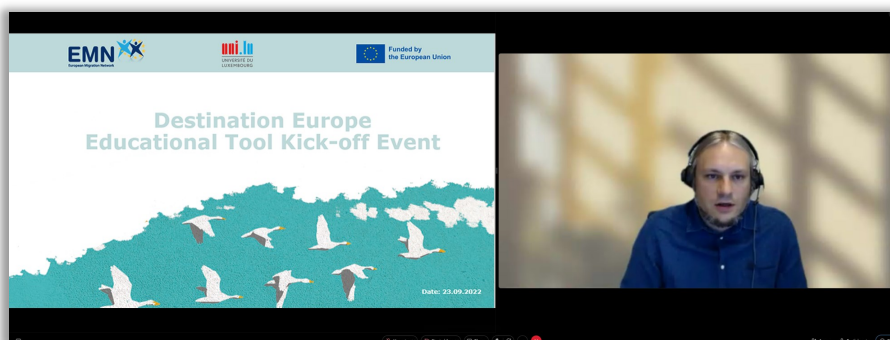
### Lancement de l'outil d'apprentissage « Destination Europe »

L'événement de lancement de l'outil d'apprentissage « Destination Europe » du EMN s'est tenu en ligne le 23 septembre 2022. Destination Europe est un outil interactif d'apprentissage et de formation sur la migration et l'intégration. Il est basé sur un jeu de rôles qui stimule la discussion et la réflexion sur certaines des questions les plus actuelles dans l'Europe d'aujourd'hui.

L'événement a présenté diverses perspectives sur l'outil éducatif, notamment:

- un entretien avec le développeur, Dr. Alice Szczepanikova ;
- une visite guidée de l'outil ;
- des différents points de vue des pays pilotes de « Destination Europe ».

Vous trouverez plus d'informations au sujet de l'évènement sur <https://destinationeurope.uni.lu/kick-off-event/>, notamment l'enregistrement et la présentation.



## PUBLICATIONS RÉCENTES

### EMN Luxembourg Rapport Annuel sur les Migrations et l'Asile 2021

Le Rapport Annuel 2021 décrit les tendances statistiques en matière de migration, d'asile et d'intégration, les changements législatifs ou politiques et retrace les débats nationaux importants qui ont eu lieu au Luxembourg au cours de l'année 2021. Compte tenu de l'impact continu de la pandémie de COVID-19, y compris dans le domaine de l'immigration, et de l'évolution de la situation après la prise de pouvoir des talibans en Afghanistan, deux chapitres distincts sont consacrés à ces sujets.

Les principaux changements au cours de l'année 2021 étaient de nature législative : la **loi du 16 juin 2021 modifiant la loi sur l'immigration** allège la charge administrative pour les ressortissants de pays tiers, et modifie certaines dispositions relatives aux travailleurs transférés intragroupes, aux stagiaires et au regroupement familial. De l'autre côté, la **loi du 16 juin 2021 modifiant la loi sur l'asile** modifie les voies de recours à disposition des demandeurs de protection internationale (DPI). Elle renforce leur efficacité et garantit une sécurité juridique maximale dans le cadre des transferts sous le règlement Dublin, des décisions définitives de clôture de la procédure relative à une demande de protection internationale et des décisions de retrait de la protection internationale. Notre Rapport Annuel 2021 est également [disponible en anglais](#).

En juin 2022, l'EMN a publié le [EMN Annual Report on Migration and Asylum 2021](#), fournissant un aperçu étendu des développements nationaux dans le domaine de la migration et de l'asile au cours de 2021 dans les États membres de l'UE, en Norvège et en Géorgie. Ayant pour objet les conclusions principales du rapport, la [Note de synthèse](#), le [Flash](#) et l'[Annexe statistique](#) sont également disponibles.



## Note de synthèse: « Interpretation and distinction between labour exploitation in the context of trafficking in human beings and particularly exploitative working conditions under the Employers Sanctions Directive »

L'objectif de cette note de synthèse est de cartographier les cadres législatifs et procéduraux des États membres en ce qui concerne l'interprétation et la distinction entre « exploitation du travail », qui peut être considéré comme la traite des êtres humains couverte par la directive anti-traite (directive 2011/36/EU), et « conditions de travail particulièrement abusives » en vertu de la directive sur les sanctions des employeurs (directive 2009/52/CE).

## Research Note: « Ukrainian Refugee Crisis Tests Luxembourg's Humanitarian and Integration Policy »

Cette note de recherche analyse les enjeux liés à l'afflux massif de réfugiés en provenance d'Ukraine et de la nécessité de surveiller ses conséquences afin de proposer un plan d'action solide, basé sur des données probantes, pour améliorer l'intégration des réfugiés.

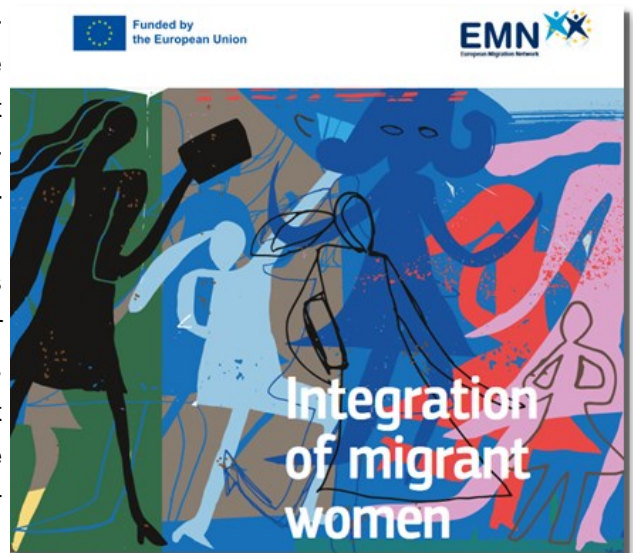
La publication se réfère plus spécifiquement à la situation des femmes et des enfants réfugiés ukrainiens (accompagnés et non-accompagnés), en relation avec trois questions spécifiques de cette crise :

- (i) la décision historique prise par le Conseil européen d'accorder aux réfugiés une protection immédiate guidée par la directive sur la protection temporaire ;
- (ii) les risques élevés de traite des êtres humains liés à la composition de la population concernée ;
- (iii) les problèmes engendrés par l'ampleur de la crise en termes d'intégration et d'hébergement.

## PUBLICATIONS RÉCENTES

### Étude de l'EMN : « Integration of migrant woman »

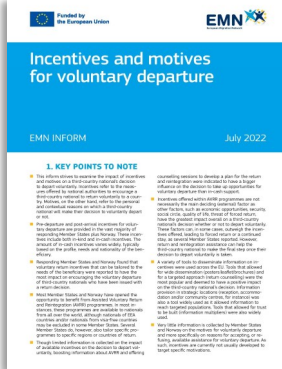
Cette étude cartographie les politiques et les mesures d'intégration dans les États membres et la mesure dans laquelle elles ciblent spécifiquement les femmes migrantes. Ils y sont fournis des exemples de bonnes pratiques et des leçons apprises sur les mesures d'intégration pour les femmes migrantes au niveau national, régional ou local, et un aperçu des politiques ou mesures ciblées qui ont été développées pour contrer les conséquences négatives du COVID-19 pour l'intégration des femmes migrantes. Dans la plupart des États membres de l'UE, l'intégration des femmes migrantes n'est actuellement pas une priorité politique nationale, bien que certains aient donné la priorité à ce sujet, principalement pour améliorer l'égalité des sexes.



Des exemples de bonnes pratiques en matière de mesures d'intégration sensible au genre, ou qui appliquaient le concept d'intersectorialité, ont été mis en œuvre dans les États membres. Ils se concentrent principalement sur l'accès au marché du travail et l'intégration civique, suivis de la formation linguistique, de l'éducation, de la santé, du logement et de l'entrepreneuriat.

Cette étude est également accompagnée par une [note de synthèse EMN \(en anglais\)](#) et un [EMN Flash \(en anglais\)](#).

## Note de synthèse de l'EMN: « Incentives and motives for voluntary departure »



Le Pacte sur les migrations et l'asile de 2020 de la Commission européenne a établi l'objectif de développer des procédures efficaces et humaines pour le retour des individus qui n'ont pas le droit de rester dans l'UE, ce qui a mené à la création d'une stratégie de l'UE pour le retour volontaire et la réintégration. Cette note de synthèse se concentre sur les incitations et les motivations que les États membres ont développées pour encourager le départ volontaire, suite à la délivrance ou dans l'attente d'une décision de retour, par le biais d'une assistance spécifique (y compris les programmes d'aide au retour volontaire et à la réintégration (programmes AVRR)), les facteurs qui contribuent au processus de décision d'un individu, et comment ces éléments sont interconnectés.

## Note de synthèse de l'EMN: « Secondary movements of beneficiaries of international protection »

L'objectif de cette note de synthèse consiste à examiner comment les États membres ont réglé le transfert de la responsabilité d'un bénéficiaire de la protection internationale d'un État à l'autre. La note explore également la situation dans laquelle les bénéficiaires d'une protection internationale, déjà reconnus dans un premier État, déposent une demande de protection internationale dans un second État. Le principal défi rencontré par les États membres en ce qui concerne les mouvements secondaires est l'absence de base juridique uniforme, étant donné que pas tous les États membres ont ratifié l'Accord européen sur le transfert de la responsabilité à l'égard des réfugiés et que peu d'accords bilatéraux ont été mis en place, ainsi que les différentes approches qu'ils ont adoptées à l'égard des bénéficiaires mobiles de la protection internationale.

## Note de synthèse de l'EMN: « Mapping of mental health policies for third-country national migrants »

Cette synthèse effectuée par l'EMN Luxembourg a été développée pour répondre à la requête ad hoc envoyée par le Ministère de la Justice.

Dans la plupart des États membres, une fois qu'une personne a obtenu un statut légal pour rester sur le territoire, elle a le même accès aux services de santé mentale que les citoyens nationaux et résidents de l'UE. Cependant, l'accès aux services présente souvent plusieurs défis, tant pour les migrants que pour les États membres. Pour relever les défis identifiés, 21 États membres ont fourni des exemples de mesures qui améliorent l'accès des migrants aux soins de santé mentale. 15 États membres ont recensé des mesures qu'ils considéraient comme efficaces pour améliorer la fourniture de services de santé mentale aux migrants, qui portaient essentiellement sur la formation de professionnels, la fourniture de services spécialisés et la garantie de l'accès des migrants aux services de santé mentale par le biais de l'accès universel aux soins.

## Note de synthèse de l'EMN: « Application of the Temporary Protection Directive (Scope and Registration) »

La directive sur la protection temporaire a été activée pour la première fois par le Conseil de l'Union européenne le 4 mars 2022 en réponse à la crise des réfugiés provoquée par l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février. Cette note de synthèse présente le champ d'application de la directive sur la protection temporaire et les processus d'enregistrement en place pour les personnes fuyant la guerre en Ukraine.

### **Rester en contact avec l'EMN Luxembourg:**

 [emn@uni.lu](mailto:emn@uni.lu)

 <https://emnluxembourg.uni.lu>

 [@EMNLuxembourg](https://twitter.com/EMNLuxembourg)